



Voir plan au 1-2000e

LEGENDE	
LIMITE DE COMMUNE	
LIMITES DE ZONE	
ELEMENTS DE PAYSAGE A PRESERVER AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-7°	
ESPACES BOISES A CREER	

Commune de Raray 5 et 7 rue Nicolas de Lancy 60810 RARAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

10U10

Rendu exécutoire le

MODIFICATION N°1 et REVISION N°1 suivant une procédure simplifiée

DECOUPAGE EN ZONES : ENSEMBLE DU TERRITOIRE 1/5000e	Date d'origine : Mars 2016	4 b
	<small>PL.U approuvé le 25 mai 2013 et modification amplifiée n°1 approuvée le 8 août 2014 - Etudes réalisées par ARVAL Urbanisme</small>	

MODIFICATION N°1 - REVISION N°1 suivant une procédure simplifiée - Approbation par délibération du Conseil Municipal en date du 17 Septembre 2016

Urbanistes : Mandataire : **ARVAL** Agence d'Urbanisme MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
 3bis, place de la République - 60800 CREPEY-EN-VALOIS
 Téléphone: 03-44-94-72-16 Fax: 03-44-39-04-61
 Courriel : Nicolas.Thimonier@Arval-Arch.fr
 Equipe d'étude : N. Thimonier (Géog-Urb)

